



Société Anonyme au capital de 79 433 850 000 FCFA - NINEA : 001 14001 2G3
Siège Social : 28, rue Vincens Dakar - R.C. 84-B-30 - BP 93 - Tél. (221) 839 30 30

POLICE D'ABONNEMENT N°

M. Profession :
Demeurant à :
déclare souscrire à SENELEC un abonnement,
La puissance souscrite par l'abonné est de watts, à volts, limitée par
un disjoncteur calibré à ampères.
L'abonné déclare que son installation comprend les appareils suivants :

FOYERS LUMINEUX ET APPAREILS INSTALLÉS

	Nbre	Puissance (Watts)		Nbre	Puissance (Watts)
Foyers lumineux			HI-FI		
Frigo			Fer à repasser		
Télévision / Vidéo			Machine à laver		
Congélateur			Moteur		
Chauffe-eau			Ordinateur		
Ventilateur				
Climatiseur				

PUISSANCE TOTALE INSTALLÉE

Watts

l'abonné s'engage à payer à la signature de la police

L'abonné s'engage à payer mensuellement en même temps que sa consommation d'énergie

1) Avance sur consommation	F	1) Entretien de branchement	F
2) Timbres fiscaux	F	2) Location et entretien du compteur	F
3) Pose du compteur	F	3) Location et entretien du disjoncteur	F
4) Pose du disjoncteur	F	4) Entretien, location et renouvellement du branchement	F
5) Planchette et C/C	F		
6) Branchement	F		
TOTAL FRANCS		TOTAL FRANCS HORS TAXE	

AUTRES CONDITIONS SPECIALES

Je soussigné atteste sur l'honneur, l'exactitude de mes déclarations, et autorise SENELEC, en cas de défaut de paiement constaté sur tout abonnement antérieur m'appartenant, à procéder à la suspension de la fourniture d'énergie sur toute installation m'alimentant, sur toute l'étendue du territoire national.

Fait en double à

le

20

L'abonné (1)

Pour la SENELEC

--	--

(1) L'abonné doit faire précéder sa signature de mention "LU ET APPROUVE". Les Sociétés, Groupements, Administrations doivent apposer leur cachet.